

MAIRIE DE DOMARIN

2014/12/09 Conseil Municipal n° 11-2014

Séance du mardi 9 décembre 2014 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, C. DEMEULEMEESTER, C. GAGEY, L. LAFORET, G. MARQUET, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Pouvoirs : B. ALLARD à D. SUPTIL et F. PICARD-MASI à L. LAFORET

Secrétaire de séance : Maurice GIROUD

- ➔ **Procès-verbal de la séance du 10 novembre 2014** : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé **à l'unanimité**.
- ➔ **Décisions du maire du 10 novembre au 9 décembre 2014** : Lecture et commentaires de ces décisions par Monsieur le Maire.
 - Acceptation du devis ETS PHILIPPE pour chariot pour restaurant scolaire.
 - Acceptation du devis FASSION pour curages déversoirs d'orages.
 - Acceptation du devis FASSION pour enrochement du chemin des Sources, suite aux orages.
 - Acceptation du devis GM Electricité pour travaux dans la nouvelle classe de l'Ecole Maternelle.
 - Acceptation du devis NCS pour pose de deux lavabos dans les sanitaires de l'Ecole Maternelle.
- ➔ **Budget annexe de l'Itrat – Compte Administratif 2014** : A la suite d'une écriture comptable demandée par le Trésorier, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et recettes du CA 2014 du budget annexe de l'Itrat et demande de l'approuver pendant son absence de la séance.
 - Dépenses Fonctionnement : 2,35 €
 - Recettes Fonctionnement : 0,00 €
 - Résultat (Déficit) : 2,35 €

Adoptée à l'unanimité.

→ **Convention Voirie - Chemin de Tireluc** : Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le chemin de Tireluc est situé en limite des Communes de Domarin et Maubec. Il est proposé au Conseil Municipal de valider une convention de voirie entre ces 2 communes afin d'assurer dans les meilleures conditions possibles la circulation sur cette voie en décidant de réaliser en alternance les travaux de pose d'emplois, de déneigement et d'élagage. Cette convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2015. **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Stages Complexe Sportif et salle de la Ferrière - Ouverture et Participation** : Après débat et discussions sur les dates et participations demandées pour l'ouverture du Complexe Sportif et de la salle de la Ferrière pour des stages, Monsieur le Maire propose d'ouvrir :

- Le Complexe Sportif pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël), et seulement du 6 au 24 juillet 2015 pour les vacances d'été avec possibilité de 2 jours par semaine, en cas de pluie, du 17 au 28 août 2015.
- La salle de la Ferrière uniquement du 6 au 24 juillet 2015.

La participation demandée sera de 112 € par semaine pour chaque bâtiment.

Adoptée à l'unanimité.

→ **Ressources humaines** : A la suite du départ d'un Agent communal au sein du Secrétariat de mairie, Monsieur le Maire propose de recruter une nouvelle personne. Il est donc nécessaire de créer l'emploi correspondant soit le poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe, catégorie C, à partir du 6 janvier 2015 sur un temps complet. **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Subvention exceptionnelle à l'Association « Ateliers Créatifs »** : Dans le but d'aider cette Association en participant au coût de gardiennage de la salle de la Ferrière à l'occasion du marché de Noël, Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 €. **Adoptée à la majorité.**

→ **Questions diverses** :

- **Urbanisme** : Un point sur les dossiers d'urbanisme (Permis de Construire, Modificatif, Déclarations Préalables) est donné à la connaissance de chaque participant.
- **Bassin Versant du Pelud** : Une information sur l'avancement de cette étude menée par le SMABB conjointement avec les Communes de Maubec, Bourgoin-Jallieu et Domarin est donnée à tous à la suite du Comité de pilotage qui a eu lieu le 24 novembre 2014 à Maubec.
- **Dans le cadre du Plan Climat Energie**, une proposition nous est faite pour participer au Conseil en Energie Partagée dans le but de maîtriser les coûts liés aux consommations d'énergie sur les bâtiments communaux. Une délibération devrait être proposée sur le sujet.

- **Le service « Mutualisation » de la CAPI** remet à chaque commune qui la compose, un questionnaire dans le but de proposer ensuite, suivant les actions les plus demandées, des solutions chiffrées qui pourraient être retenues suivant les besoins de chaque collectivité.
- **Demande pour installation de ruches** : A la suite d'une demande d'installation de ruches sur une parcelle communale, un accord a été conclu avec Monsieur le Maire, sous conditions du respect de certaines règles bien définies.
- **Synthèses des Commissions et Syndicats** : Plusieurs membres du Conseil Municipal font une petite synthèse de leur participation à différentes commissions de la CAPI (Sport, SMND, Economie, Accessibilité) ou des Syndicats (SEDI, SMABB, etc...).
- **Téléthon** : Les Responsables du Téléthon sont encouragés et satisfaits du résultat obtenu : 4 350 € qui seront reversés à l'AFM. Bravo à eux !

Fin de séance à 22h30
Maurice GIROUD